

BULLETIN MUNICIPAL

MAIRIE



BIRON



Jours et horaires d'ouverture au public de la Mairie :

Lundi de 10h à 12h

Mardi et Jeudi de 16h30 à 18h30

Téléphone : 05 59 67 00 75

Messagerie : mairie.biron@wanadoo.fr

Site Internet : biron64.fr





De gauche à droite :

Laurent TAPIN, Jean-François TREDJEU, Véronique IRLES,
Pierre COUTURE, Jean ARROZES, Francis LACAVE-BOUCHE,
Marie-Ange MASSEY, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Dany BEZIADE,
Annick MAITREJEAN, Jérôme NEGRE, Nicolas LABORDE,
Jérôme LAHITETTE-LARROQUE, Fabrice ARMENGOL, Maud FERREIRA.

**Ce « numéro 86 » a été conçu et réalisé par la « Commission Communication »
du Conseil Municipal : Annick, Dany, Jean-François, Nicolas & Véronique
Merci également aux divers rédacteurs d'articles,
pour leur contribution à la fabrication de ce journal.**

**La Commission Communication, va prochainement
moderniser et repenser le site de la Mairie.
A très Bientôt donc sur le site internet biron64.fr pour une nouvelle version !**

MOT DES MAIRES



Chers Bironnais,

Depuis le 27 mai, c'est donc la nouvelle équipe menée par Benoît POURTAU-MONDOUTEY qui administre BIRON.

Effectivement pendant 31 ans nous avons conduit les destinées de la Commune, avec beaucoup de conseillers au fil des mandats, au premier rang desquels Bernard AUTAA, Premier Maire Adjoint.

Franchement, ce fut un honneur et aussi quelque part un plaisir, d'avoir pu modeler un village qui a connu une expansion mesurée mais réelle.

Parmi les réalisations multiples que nous avons initiées en 3 décennies, celle dont nous sommes les plus fiers est l'Ecole Intercommunale Lo Portalé construite avec Castetner et Sarpourenx. Puis, le contournement routier de BIRON, la reconstruction de la Maison d'Enfants à Caractère Social de BRASSALAY, menés tous les deux, avec le Conseil Départemental.

Il est bien normal, que la longévité de nos équipes ait permis de beaucoup innover et créer pour développer harmonieusement BIRON.

Mais il y a toujours à faire et la nouvelle équipe apportera un dynamisme renouvelé.

Nous avons confiance en ses capacités et sa volonté de faire le maximum.

Jacques CASSIAU-HAURIE



Chères Bironnaises et Chers Bironnais,

Tout d'abord et au nom de toute l'équipe municipale, je vous adresse mes sincères remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée.

En venant voter massivement malgré le risque sanitaire, vous nous avez témoigné, de la meilleure façon qui soit, tout l'intérêt que vous portez à la vie locale et je tenais à le souligner. Je mesure d'autant plus les responsabilités qui sont les miennes désormais et pour les années à venir dans ce contexte difficile que nous vivons.

Je tiens à rendre hommage à mon prédécesseur Jacques CASSIAU-HAURIE, qui depuis plus de 30 ans s'est investi sans compter pour donner à la commune le dynamisme et le rayonnement qu'on lui connaît. Sans oublier tous les conseillers qui l'ont accompagné.

Mes remerciements s'adressent également à toutes les personnes qui ont oeuvré face à la pandémie, aux habitants qui avaient respecté les consignes de confinement et aidé vos voisins, amis et personnes âgées. Je salue les commerçants de notre village qui se sont rendus disponibles et ont maintenu leur activité. Je félicite l'équipe enseignante et le personnel du Sivu Scolaire qui se sont fortement mobilisés pour permettre la reprise de l'école dès le 11 mai dans les meilleures conditions. Enfin, notre personnel qui a permis à notre commune d'assurer les services essentiels : administration, entretien courant du village, information à la population, distribution des masques...

Nous démarrons ce mandat avec un peu de retard bien indépendant de notre volonté et dans un contexte de crise sanitaire du Covid-19 et très probablement économique à venir. Pour autant, nous devons rester optimistes et aller de l'avant, même s'il nous faudra plus que jamais être consciencieux et à l'écoute car le paysage budgétaire risque d'être modifié et nous serons amenés à procéder à des arbitrages en toute transparence et je compte plus que jamais sur la cohésion, le dialogue et l'échange ; c'est de l'énergie collective que naissent les plus belles réussites ! C'est avec cet état d'esprit que je souhaite démarrer cette mandature.

Le virus circule toujours et je ne peux que vous encourager à rester vigilants aux gestes barrières.

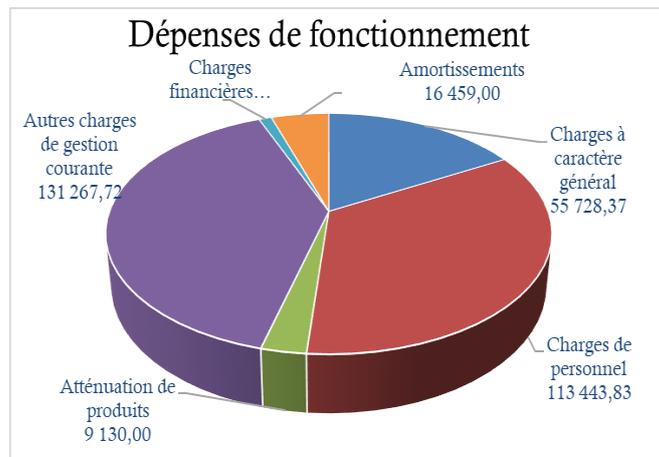
Prenez soin de vous.

Benoît POURTAU-MONDOUTEY

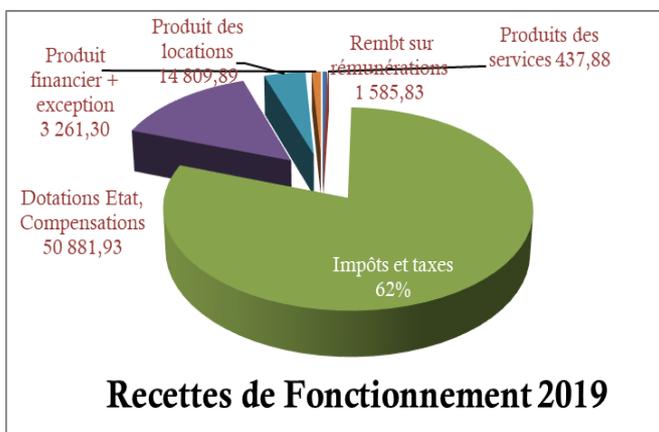
VIE COMMUNALE

Compte Administratif 2019

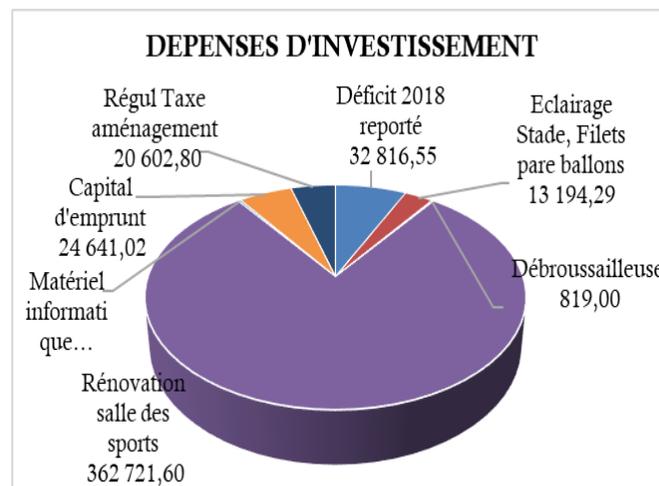
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	Désignation	MONTANT
011	Charges à caractère général	55 728,37
012	Charges de personnel et frais assimilés	113 443,83
014	Atténuations de produits	9 130,00
65	Autres charges de gestion courante	131 267,72
66	Charges financières	3 581,06
042	Amortissement des immobilisations	16 459,00
	TOTAL DEPENSES	329 609,98



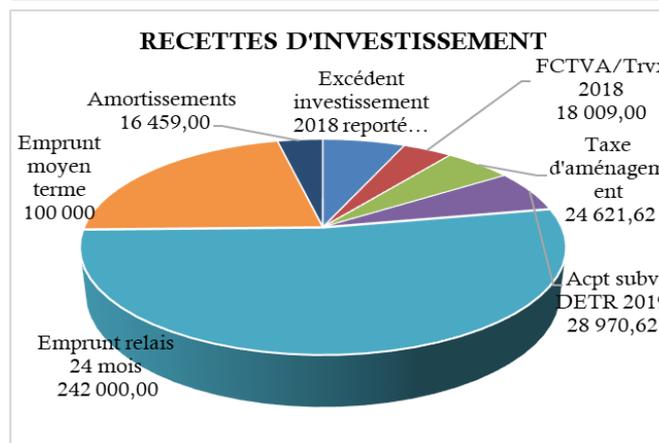
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	Désignation	MONTANT
13	Rembt sur rémunérations	1 585,83
70	Produits des services	437,88
73	Impôts et taxes	281 876,88
74	Dotations Etat, Compensations	50 881,93
75	Produit des locations	14 809,89
77	Produit financier + exception	3 261,30
	TOTAL DES RECETTES	352 853,71



DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
OPERATION	Désignation	MONTANT
001	Déficit 2018 reporté	32 816,55
36	Eclairage Stade, pare ballons, filets	13 194,29
38	Débroussailleuse	819,00
51	Rénovation salle des sports	362 721,60
57	Matériel informatique	1 245,58
16	Capital d'emprunt	24 641,02
10223	Régularisation T.A.	20 602,80
	TOTAL DES DEPENSES	456 040,84

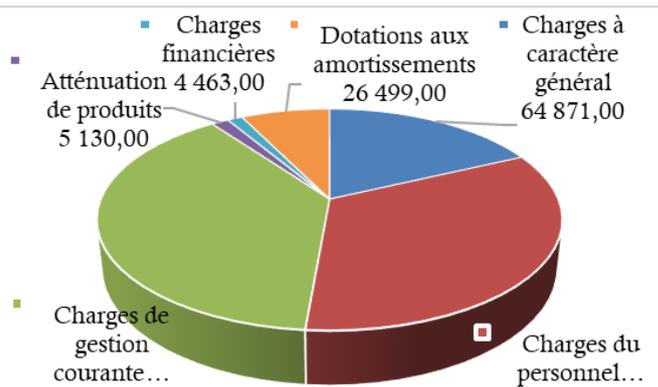


RECETTES D'INVESTISSEMENT		
OPERATION	Désignation	MONTANT
1068	Excédent d'investissement 2018	29 922,54
10222	FCTVA/TRVX 2018	18 009,00
10226	Taxe d'aménagement	24 621,62
1341	Acpt Subvention Etat DETR 2019	28 970,62
1641	Emprunt relais 24 mois	242 000,00
1641	Emprunt moyen terme	100 000,00
28188	Amortissement immobilisations	16 459,00
	TOTAL	459 982,78

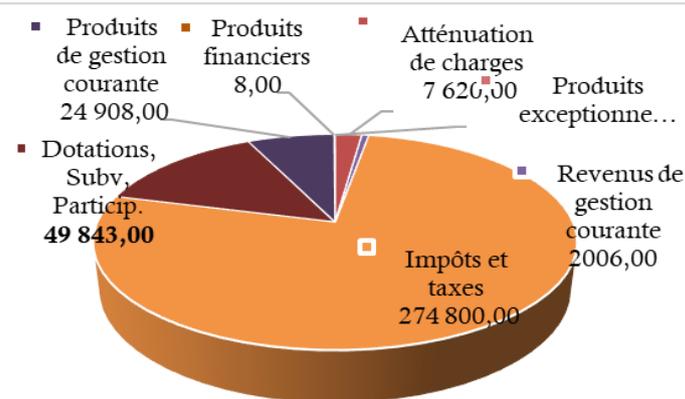


Budget Primitif 2020

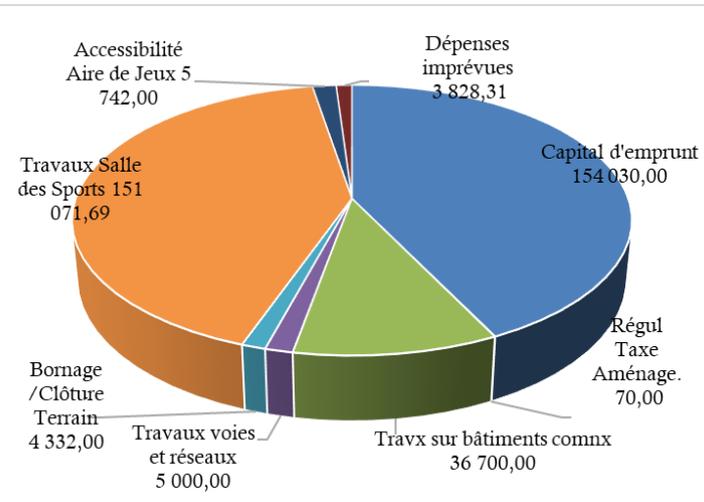
DEPENSES FONCTIONNEMENT		
CHA-PITRE	Désignation	MONTANT
011	Charges à caractère général	64 871,00
12	Charges du personnel	119 834,00
65	Charges de gestion courante	138 639,00
014	Atténuation de produits	5 130,00
66	Charges financières	4 463,00
68	Dotations aux amortissements	26 499,00
	TOTAL	35 9436,00



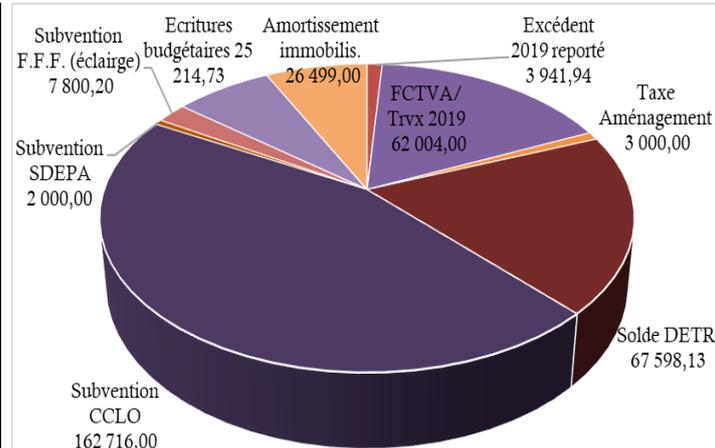
RECETTES FONCTIONNEMENT		
CHA-PITRE	Désignation	MONTANT
13	Atténuation de charges	7 620,00
70	Revenus de gestion courante	2 006,00
73	Impôts et taxes	274 800,00
74	Dotations, subv, participations	49 843,00
75	Revenus de gestion courante	24 908,00
76	Produits financiers	8,00
77	Produits exceptionnels	271,00
	TOTAL	35 9436,00



DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
OPERATION	Désignation	MONTANT
16	Capital emprunt	154 030,00
10223	Régul Taxe aménagement	70,00
37	Bâtiments communaux	36 700,00
38	Voies et réseaux	5 000,00
46	Terrains	4 332,00
51	Salle des Sports	15 1071,69
52	Aire de Jeux Hia Dé Péré	5 742,00
	Dépenses imprévues	3 828,31
	TOTAL	360 774,00



RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Article	Désignation	MONTANT
1068	Excédent d'investiss. 2019	3 941,94
10222	FCTVA/TRVX 2019	62 004,00
10226	Taxe d'aménagement	3 000,00
1341	Solde subv DETR	67 598,13
13251	Subvention CCLO	162 716,00
13158	Subvention SDEPA	2 000,00
1348	Subvention FFF (éclairage)	7 800,20
	Ecriture d'ordre budgétaire	25 214,73
28188	Amortissement immobilisations	26 499,00
	TOTAL	360 774,00



Décisions Municipales 2020 du 1^{er} semestre 2020

Régularisation foncière : Le cabinet de géomètre-expert Claude VIGNASSE a été mandaté pour procéder à une reconnaissance des limites parcellaires entre le domaine public, le domaine privé de la commune et la propriété de l'indivision LACOSTE. Opération qui s'est traduite par la création d'une nouvelle parcelle.

Révision des loyers 2020 : Après application des indices de révisions du 2^{ème} trimestre le montant des loyers est fixé comme suit :

- Logement du Presbytère : 530,11 € / mois.
- Logement de la Mairie : 476,41 € / mois.

Travaux de rénovation Salle des Sports et bâtiments annexes :

Quelques travaux modificatifs et supplémentaires ont entraîné l'établissement d'avenants aux marchés signés le 5 juillet 2019 pour un montant total de 12 525,54 € HT. Le nouveau montant total des marchés s'élève donc à 398 827,24 € HT.

Conseil Municipal :

• **Installation du nouveau Conseil Municipal :**

Le 27 mai 2020, M. Jacques CASSIAU-HAURIE a procédé à l'installation des conseillers municipaux élus le 15 mars. Séance qui s'est déroulée à huis clos en raison du contexte sanitaire (Covid 19) comme le permet l'article L. 2121-18 du C.G.C.T. dans une salle suffisamment adaptée qui permet le respect des distances de sécurité et « gestes barrières ».

• **Election du Maire** : Sous la présidence de Mme Annick MAITREJEAN, la doyenne des membres, il a été procédé à l'élection du Maire. **M. Benoît POURTAU-MONDOUTEY est élu Maire à la majorité.**

• **Election des adjoints** : Le Maire a fait procéder à l'élection des adjoints. Après en avoir fixé au nombre de trois, M. Jean ARROZES, Mme Danielle BEZIADÉ, M. Laurent TAPIN ont été élus adjoints.

• **Attribution des délégations au Maire** : Considérant l'intérêt et en vue de faciliter la bonne marche de l'administration de la commune les délégations suivantes ont été accordées pour la durée du mandat avec un compte rendu de l'usage des délégations à chaque séance :

- un seuil de 20 000 € HT de dépenses pour la commande de travaux, l'achat de fournitures et de services,
- conclusion et révision du louage des biens pour une durée limitée à 12 ans,
- prononcer la délivrance et la reprise des concessions au cimetière,
- accepter les dons et legs qui ne sont ni grevés ni de conditions ni de charges
- régler les sinistres dans lesquels sont impliqués les véhicules, bâtiments....
- conclure des lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 40 000 €.
- un montant unitaire de 500 € pour une dépense lors d'un événement particulier tel que décès, naissance, mariage, départ retraite ou mutation concernant un élu, employé communal, un des proches ou toute personne ayant collaboré étroitement avec la municipalité.

• **Indemnités de fonction** : fixées par strate démographiques et en pourcentage de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique (IB 1027 au 26/01/2017) à raison d'un maximum de 40,3 % pour le Maire et 10,70 % pour chaque adjoint. Sans dépasser l'enveloppe maximale autorisée le montant de l'indemnité de fonction est fixée à :

- 32,14 % pour Monsieur le Maire.
- 8,23 % pour chaque adjoints.

Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement Gave et Baïse : A compter du 1^{er} janvier 2020, la Communauté d'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées se substitue au sein du Syndicat aux communes d'Arbus, Artiguelouve, Aubertin, Laroin, Saint-Faust, Gan et Jurançon pour la compétence « eau potable ».

Finances :

Les taux votés en 2019 sont reconduits **et fixés comme suit** :

TAXES	Taux de l'année 2019	Taux Votés en 2020	Bases 2020	Produit 2020
T. H	11,46		774 800	88 792
F.B	10,00	10,00	828 800	82 880
F.N.B.	32,94	32,94	16 100	5 303
			TOTAL	176 975

A noter que l'absence de vote du taux de la taxe d'habitation du fait de la réforme de la fiscalité directe locale. En 2020, le taux est gelé à hauteur de celui appliqué en 2019.

Conformément à l'engagement du Président de la République, l'ensemble des Françaises, Français paieront pour la dernière fois la taxe d'habitation **sur leur résidence principale** en 2019, pour 80 % des foyers, et en 2022 pour les 20 % des foyers les plus aisés.

Elle sera supprimée, pour les résidences principales, sans création ou augmentation d'impôt.

Budget Primitif 2020 de la commune et annexe détaillés en page 5.

Séances Yoga : Durant l'épidémie liée au virus Covid-19, les séances de yoga ont été suspendues du 16 mars au 11 mai. Un avenant à la convention a permis de ne pas procéder au recouvrement de la redevance durant cette période ; représentant une somme de 60 €.

Commissions Communales - Désignation des membres :

1^{er} Adjoint Jean ARROZES	
Environnement	Voirie-Eclairage Public
Francis LACAVE-BOUCHÉ	Francis LACAVE-BOUCHÉ
Fabrice ARMENGOL	Fabrice ARMENGOL
Maud FERREIRA	Nicolas LABORDE
	Pierre COUTURE
2^{ème} Adjoint Danielle BEZIADE	
Finances - Personnel Solidarité	Bulletin Municipal Site Internet
Jean-François TREDJEU	Jean-François TREDJEU
Annick MAITREJEAN	Annick MAITREJEAN
Maud FERREIRA	Véronique IRLES
Marie-Ange MASSEY	Nicolas LABORDE
3^{ème} Adjoint Laurent TAPIN	
Bâtiments - Cimetière	Vie Associative Jeunesse et Sport
Francis LACAVE-BOUCHÉ	Francis LACAVE-BOUCHÉ
Jérôme LAHITETTE-LARROQUE	Jérôme LAHITETTE-LARROQUE
Nicolas LABORDE	Jérôme NEGRE
Jérôme NEGRE	Fabrice ARMENGOL
Véronique IRLES	
Pierre COUTURE	

Désignation des Référents/Correspondants

Délégués :

Organisme	Titulaires
ERDF - Tempête	Benoît POURTAU-MONDOUTEY <i>Suppléant</i> : Jean ARROZES
France Télécom	Nicolas LABORDE <i>Suppléant</i> : Laurent TAPIN
Prévention CDG 64	Danielle BEZIADE
Défense	Jean-François TREDJEU
Sécurité routière	Jérôme LAHITETTE-LARROQUE
CNAS	Jérôme NEGRE
Canicule	Maud FERREIRA <i>Suppléante</i> : Annick MAITREJEAN
AAPPMA Gaule Orthézienne	Francis LACAVE-BOUCHÉ Fabrice ARMENGOL

Horaires de tonte, bruits de voisinage (Règlement Sanitaire Départemental)

Nous souhaitons rappeler les horaires d'utilisation de la tondeuse, du taille haies ou autres...

L'article 101 – "**Principe général**" précise : « Afin de protéger la santé et la tranquillité publique, tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit. »

L'article 103-2 "**Travaux et bricolage par des particuliers**" fixe les périodes d'exécution de ces travaux :

- ✓ les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- ✓ les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- ✓ les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

L'article 104 – "**Bruit des animaux**" rappelle que « les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive ».

Brûlage à l'air libre

Que faire de ses déchets verts ?

Il est possible de les utiliser en paillage ou en compost individuel car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps.

Vous pouvez également les déposer en déchetterie ou lors des collectes sélectives en appelant le service déchets de la Communauté de Communes de Lacq-Orthez pour vous inscrire au 05.59.60.95.42

(1 collecte par mois)

Il est interdit de faire brûler à l'air libre !!

Nous comptons sur votre citoyenneté pour le respect d'autrui et le bien vivre ensemble.



VIE LOCALE

L'Arbre à Poneys chez Sandrine CASSOU



Voilà une dizaine d'années que Sandrine Cassou a repris la maison familiale de ses grands-parents, pour y faire un petit poney-club. Avec ses quatre poneys, Sandrine vous accueille sur ce site où tout est à la mesure de ses quadrupèdes : petite carrière de sable, rond de longe, petite sellerie.

L'Arbre à Poneys, c'est un lieu entre la ferme et le mini poney club. Ici vous pourrez venir reprendre contact avec la nature et les animaux. Vous pourrez si vous le souhaitez, accompagner votre enfant dans son activité, ou le laisser profiter de cette relation privilégiée qui se met en place avec son poney. Ici l'important c'est la relation, le dépassement de ses

peurs, le développement de la confiance en soi, de son équilibre, par le biais de jeux à poney, de balades, de soins aux poneys ou de travail à pied, en prenant son temps. L'Arbre à Poneys se situe au cœur de Biron, avec une possibilité de rejoindre le Lac de Biron - Orthez pour un pique-nique, ou de découvrir le lac des Barthes. L'Arbre à Poney accueille les enfants de 3 à 10 ans, tout au long de l'année, et vous propose : Cours, balades et animations à poneys, initiation à l'éthologie, pony-games, équitation adaptée pour les enfants en difficulté (psychologique, cognitive, sociale ou physique). Les cours en groupe ou en individuel sont adaptés à l'âge et au niveau de l'enfant. Au-delà de cet âge, des cours d'éthologie pourront être proposés aux adolescents et aux adultes. Pendant les vacances, l'Arbre à Poneys vous propose des stages à la demi journée, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h, pour découvrir le poney. Des activités manuelles peuvent aussi être proposées sur les après-midi.

Des activités et des anniversaires peuvent être organisés à la demande.

Renseignements et réservations :

L'ARBRE À PONEYS

Sandrine Cassou

Monitrice d'équitation diplômée d'état

☎ 06.41.89.67.11

Adresse : 5, Chemin Crampot - 64300 Biron



Arnaud, à votre service

J'ai déménagé mon entreprise de service à la personne en 2011 en même temps que ma famille à Biron.

Cette magnifique région m'a fait découvrir ses habitants qui m'ont chaleureusement accueilli.

J'ai créé mon entreprise en 2007 après un parcours professionnel dans le bâtiment, car je suis un passionné de nature, de plantes, de jardin. De plus, je m'épanouis dans les échanges, les rencontres, les sourires de mes clients.

Je travaille dans le service à la personne avec des prestations de jardinage, c'est-à-dire les tontes, la taille des haies, des rosiers, des arbustes, le désherbage manuel, les plantations, les bordures, l'évacuation des déchets verts...., tout ce qu'un jardin exige pour être bien entretenu.

Je fais également des petits bricolages et des livraisons de courses pour compléter mes services.

Mon agrément passé en 2007 permet à mes clients de bénéficier de 50 % de crédit d'impôt sur les sommes versées.

Pour faire appel à mes services vous pouvez me contacter au 06.71.91.45.20 ou par mail arnaudavotreservice@gmail.com

Je vous souhaite un bel été.

Arnaud PELIN - Arnaud à votre service



La Recyclerie CREA LOCALE

La recyclerie CREA LOCALE de Biron est une association d'intérêt général.

Elle contribue à l'économie sociale et solidaire. C'est dans l'intérêt de tous qu'elle se préoccupe des déchets qui nous entourent.

L'association propose une alternative à l'enfouissement et au gaspillage.

Les 4 objectifs sont :

- ✓ la **collecte** à la déchèterie, auprès des particuliers et des entreprises
- ✓ la **valorisation** par la transformation ou la réparation
- ✓ la **sensibilisation** du public à l'environnement
- ✓ la **revente** à prix solidaire en boutique associative

Cette joyeuse équipe est prête à vous accueillir !!



Ouvert mardi, jeudi,

vendredi, samedi de 14h à 18h

Za Plaine des Bois - 64300 BIRON

Mail : recycleriecrealocale@gmail.com

 06.95.34.17.46



Clin d'œil à Tony HERNANDEZ

Faire un footing pendant le confinement était devenu une habitude pour la plupart d'entre vous, avec des sorties qui nous limitaient à 1h sur un rayon de 1 km.

Mais Tony avait prévu de faire le marathon de Paris avec des copains alors il décide de le réaliser dans son jardin... Et oui, sans préparation particulière COVID 19 oblige, mais une hygiène de vie certaine.

Tony se lançait sur une piste de 110 mètres à l'assaut des 42 km 195. Avec un tel circuit, les encouragements familiaux, du voisinage et de nombreux bironnais de passage étaient très nombreux. Quelques 383 tours après et 3h39min, le défi était réalisé, mieux que son premier marathon et il se permettait même le luxe de courir 15 km en espadrille !!!

De plus son fils âgé de 5ans tentait lui aussi l'exploit en soirée, 20 tours de 110 mètres, mais la nuit aura raison de sa fougue.

Chapeau Tony, car au-delà de l'exploit sportif, cette course était organisée par Nicolas Duplaa en faveur du personnel soignant, où plusieurs coureurs participaient.

1 heure de course = 1 masque ; 1 heure en espadrille = 2 masques.

Masques qui seront confectionnés par sa belle-mère.

Encore un grand BRAVO



Comité des Fêtes



Le Comité des Fêtes étant en sommeil depuis quelques années, la Municipalité s'est engagée lors de sa campagne électorale à rechercher des volontaires pour le relancer. Suite à cette démarche, M. Floréal GUENARD s'est porté candidat et lance un appel à mobilisation.

« Chers Bironnais, chères Bironnaises,

La situation sanitaire nous empêche d'organiser dans de bonnes conditions des fêtes pour notre village cet été. Mais on ne doit pas laisser cet environnement difficile tuer la vie collective à Biron.

Des jours meilleurs arriveront bientôt, et nous devons alors être prêts à nous organiser pour continuer la convivialité, le rassemblement et le vivre ensemble. Nous croyons qu'il est important pour notre village d'avoir un Comité des Fêtes constitué, organisé, motivé et prêt à jouer son rôle dès que la situation sanitaire le permettra.

C'est pourquoi nous lançons un appel aux volontaires de tous âges pour rejoindre le Comité des Fêtes.

Si vous êtes motivés pour intégrer le nouveau Comité des Fêtes, manifestez-vous par mail à l'adresse : comite.biron@gmail.com ou directement à la mairie.

Une assemblée générale sera organisée dans le respect des règles sanitaires en vigueur avant la fin de l'été. Ce sera notamment l'occasion d'élire notre bureau et de lancer l'association sur une bonne dynamique. Tous les profils, bonnes idées et bonnes volontés seront les bienvenus dans ce Comité qui devra être ouvert, convivial et ambitieux pour relancer le chemin du vivre ensemble à Biron.

A bientôt, et prenez soin de vous ! »

« Nettoyons la nature », qu'est-ce que c'est ?



L'opération « Nettoyons la nature » a été créée en 1997.

L'objectif de cette opération est d'offrir l'opportunité de réfléchir à nos comportements, à l'impact de nos déchets sur la nature, de faire un geste concret pour la protection de son environnement, de comprendre quel est le devenir des déchets, d'être sensibilisés à l'importance du tri pour que nos déchets soient recyclés ou que les éléments éventuellement dangereux soient correctement traités.

Chaque année, « Nettoyons la nature » rassemble des centaines de milliers de volontaires dont de très nombreuses classes, lors de ce rendez-vous annuel, national, citoyen et solidaire, désormais inscrit et reconnu comme un outil de lutte en faveur de la protection de la planète.

L'opération « Nettoyons la nature » représente un projet éducatif concret permettant de sensibiliser les élèves au devenir des déchets, à la notion de déchet et à la manière dont les humains les considèrent, à l'importance de chaque comportement et plus particulièrement à celui du tri. Il offre une occasion de mettre les élèves en situation de constater l'irresponsabilité de certains comportements humains, d'en mesurer les impacts à court et long terme. Il est évident que cette opération représente une opportunité pédagogique forte pour mettre en place des débats d'idées totalement en adéquation avec les programmes d'éducation à la citoyenneté.

Dans cet esprit, la municipalité de BIRON organise des journées « Nettoyons la nature » **les 25 et 26 septembre 2020** avec l'appui des **Centres E. Leclerc** qui fourniront des kits de nettoyage (sacs poubelle, gants, chasubles). Le but de cette action est d'inciter les enfants et adultes à être plus respectueux de la nature et éviter tous ces dépôts qui polluent notre environnement.

Le vendredi 25 septembre, en collaboration avec l'équipe enseignante, les enfants du CP au CM2 seront mis à contribution et participeront au nettoyage. Ils seront aussi sensibilisés sur l'importance du tri et du respect de la nature.

Le samedi 26 septembre, toute la population sera sollicitée : différents circuits seront proposés pour ramasser les innombrables déchets qui jonchent nos bords de routes et fossés. Les enfants de la MECS Brassalay se joindront à cette manifestation.

Ces journées se voudront conviviales et solidaires. Une prochaine information vous sera transmise.

Pensez à noter ces dates sur vos agendas.



VIE ASSOCIATIVE

Le Cochonnet Bironnais



Après un printemps difficile, le terrain communal du Club retrouve sa fréquentation habituelle.

Toutes les compétitions programmées à cette période ont été annulées : Concours doublette du 7 juillet, qualification district doublette promotion des 21 et 22 mars, pré-qualification district tête à tête du 25 avril, doublette mixte du 8 mai.

Le grand prix en doublette prévu le 25 juillet sera lui aussi à priori annulé ; car selon les dernières directives gouvernementales et celles de la F.F.P.J.P., toutes les compétitions sont interdites jusqu'au 31 juillet inclus.

Depuis fin février dernier, notre terrain devient accessible aux personnes à mobilité réduite : une voie bétonnée a été aménagée à cet effet. De plus ce même mois, les sapinettes décoratives mais peu ombrageuses qui ornaient notre terrain, ont été remplacées par des chênes des marais. Souhaitons que dans les années futures, ils nous protégeront du soleil estival.

Nous remercions la municipalité et la CCLO pour ces améliorations apportées à notre site.

L'ensemble des licenciés du club adresse leurs remerciements à la Mairie ainsi qu'à tous les sponsors pour leurs aides tant financières que matérielles.

En conclusion, bel été et bonnes vacances !



Le Club de Modélisme



Le club de modélisme de Mourenx sort doucement du confinement au gré des réglementations. Nous nous posons la question de faire fin août un rassemblement des clubs locaux de modélisme bateau aux Barthes où nous avons toujours plaisir à rencontrer les bironnaises et bironnais dont les élus s'impliquent à nous faciliter la mise en place, pour cela nous les remercions.

Le club de modélisme s'adresse à tous ceux qui pratiquent une des nombreuses disciplines proposées : bateau aux Barthes, voiture sur piste en plein air en terre et en salle, avion, train, un atelier mis à disposition.

Faute de passionnés, nous ne pratiquons pas pour l'instant la maquette plastic, la figurine, la maison de poupée...

Vous pouvez nous rencontrer à la foire de Mourenx où nous proposerons des animations ainsi qu'au salon du modélisme à Mourenx et le 6 décembre 2020 à la bourse aux jouets salle Louis Blazy à Mourenx.

Contact : modelisme.mourenx@gmail.com



CONTACTS

Jean-Michel GRANGE

grange-jean@wanadoo.fr
06 09 21 45 55

Michel SARROUILHE

michel.sarrouilhe@gmail.com
06 87 97 52 79

FACEBOOK.COM/MODELISME.MOURENX

2 rue Charles de GAULLE
64150 MOURENX

Tennis de Table Biron-Orthez



Journée des féminines de février 2020

Après quelques mois passés dans les salles des communes de Loubieng et de Mont, nous avons eu le plaisir de retrouver une salle de BIRON toute belle et à bonne température. Merci à la collectivité qui nous apporte ainsi de bonnes conditions de jeu et d'accueil pour les pratiquants(es), leurs accompagnants.es et nos supporters(rices).

Malgré ces déménagements provisoires nos effectifs ont connu une petite hausse avec l'arrivée de débutants et de quelques pratiquants loisirs. Les plus motivés ont rapidement pris goût à la compétition et renforcé nos 4 équipes engagées. Le créneau d'entraînement du mardi se prolonge donc de 18h30 à 21h00 pour satisfaire et accueillir le plus grand nombre.

Nos jeunes les plus aguerris ont montré de jolis progrès, récompensés par des podiums réguliers dans les championnats de leurs catégories. Ils postulent maintenant à des places dans les divisions supérieures et poussent de plus en plus nos anciens vers la défaite.

Dorénavant bien ancrée dans le calendrier départemental, la *journée des féminines* du département s'est déroulée en février dans notre salle nouvellement chauffée, avec une belle ambiance et une belle participation. Merci aux bénévoles du TTBO pour cette organisation qui devrait se renouveler dans les saisons à venir.

Comme tous les clubs sportifs, nos compétitions ont été stoppées dès le début du confinement et ne reprendront pas avant septembre. Nos instances ont décidé de geler les résultats et nos équipes repartiront donc dans les mêmes divisions. Dommage pour notre équipe 1 qui était seule en tête et bien partie pour retrouver le niveau régional. Ce sera notre cadeau de Noël pour la première phase de la saison à venir.

A la sortie du confinement, tous les membres du club étaient impatients de reprendre le chemin de la salle. Notre sport permet de respecter facilement les règles de distanciation alors nos entraînements ont repris pour les vendredis de ce mois de juin. Nous poursuivrons peut-être en juillet pour rattraper le temps perdu.

Pour les plus jeunes, nous attendons des informations de la ville d'Orthez pour savoir si les séances *Sport Vacances* du vendredi après-midi seront organisées cet été. Vous pourrez également nous rencontrer le samedi 5 septembre lors du *Forum des Sports* organisé dans la salle de la Moutète.

Au plaisir de vous retrouver bientôt raquette en main !

Le Président

Manu PARENT

Site internet du club :

ttbiron.cd.st

Courriel du club :

TTBO@lavache.com



Reprise des entraînements avec les nouvelles règles de distanciation



Une saison bien particulière...

En effet comment ne pas évoquer la crise sanitaire liée au Covid 19 qui a chamboulé cette saison sportive pour toutes les équipes, avec un arrêt des compétitions en mars et donc un repos forcé.

Pourtant, il ne faut quand même pas oublier cette saison 2019/2020 et le club remercie l'ensemble des joueurs, joueuses, arbitres, dirigeants et dirigeantes qui ont oeuvré le long de ces derniers mois.

Le club de l'ESP dénombre plus de 200 licenciés, 14 équipes dans de nombreuses catégories filles et garçons, de tous les âges, une entente avec l'USCG Castétis Gouze. Ce sont donc des personnes issues de nombreux villages et de tous les horizons.

Sportivement les équipes ont fait honneur aux couleurs du club et les résultats sont satisfaisants vu le contexte et le niveau de jeu de l'ensemble des joueurs et joueuses de toutes les catégories.

Nous disposons, grâce au soutien des 2 municipalités de MASLACQ et de BIRON, d'installations adaptées. Nous avons aussi l'aide à ce niveau du village voisin d'ARGAGNON.

Au-delà de l'aspect sportif, des personnes historiques depuis des années au club vont laisser la main pour diverses raisons. Leurs implications et leurs compétences nous manqueront.

Les bénévoles sont de plus en plus rares et nous sommes aussi concernés par ce problème.

Mais nous devons tous ensemble relever les défis qui s'annoncent face à ces changements.

Nous abordons donc cette nouvelle saison sous le signe de la continuité et de la sérénité.

Certains dirigeants vont laisser leur place et d'autres vont alors prendre le relais, avec leurs qualités et leurs défauts mais avec le même objectif de servir le club de l'ESP.

Nous comptons sur l'aide de tous, quelque soit son rôle dans le club, toutes les personnes de bonne volonté sont les bienvenues.

Jean Philippe TAUZIA

Dirigeant ESP

Le Yoga

Le mercredi à 18 heures dans les salles communales, c'est un rendez vous que les fidèles "yogis" ne manquent pas.

Se retrouver sur le tapis pour enchaîner les postures variées, des étirements, des exercices de respiration, la relaxation et la méditation.

Les effets bénéfiques du yoga sont considérables.

Le YOGA permet de lutter efficacement contre les tensions, le stress...

A vos tapis ! A BIRON !

Claudine LARRAZ

claudine.laraz@sfr.fr

 06.21.89.80.43



SIVU SCOLAIRE DE BIRON - CASTETNER - SARPOURENX

Suite à l'installation récente du nouveau conseil municipal de Castetner, le Comité Syndical du SIVU SCOLAIRE a pu se réunir mercredi 8 juillet afin d'élire son nouveau bureau.

A été élue Présidente à la majorité absolue :

Mme Annick MAITREJEAN GASCOUGNOLLE (Conseillère Municipale de Biron)

A été élue 1^{ère} Vice-Présidente à la majorité absolue :

Mme Caroline RAUZET (Conseillère Municipale de Sarpourenx)

A été élue 2^{ème} Vice-Présidente à la majorité absolue :

Mme Nadia GRAMMONTIN (Maire de Castetner)

La rentrée scolaire s'effectuera le **Mardi 1^{ER} Septembre 2020** avec un effectif attendu de 78 élèves répartis sur 3 classes.

Les horaires scolaires sont de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 et les horaires de garderie sont le matin à partir de 7h15 et le soir jusqu'à 18h15.

Le transport scolaire continuera d'être assuré par le personnel du SIVU Scolaire sur les trois communes comme précédemment et soumis à inscription auprès de la Région Nouvelle Aquitaine : **transport64.fr**

Coordonnées et horaires du secrétariat du SIVU Scolaire :

78, Rue La Carrère - 64300 BIRON

☎ 05.59.69.87.30 - Mail : sivu.loportale@gmail.com

Mardi de 8h à 11h - **Mercredi** de 8h30 à 11h

Judi de 13h30 à 17h00 - **Vendredi** de 13h30 à 14h30

Horaires Bibliothèque :

Lundi : 16h15 à 17h30 - **Mercredi** : 11h à 12h - **Vendredi** : 16h15 à 18h

(Fermée pendant les vacances estivales)

MOT DE LA PRESIDENTE DU SIVU SCOLAIRE

Le Comité Syndical du SIVU vient de me nommer Présidente et je remercie les élus de leur confiance.

Bironnaise depuis 10 ans, j'ai rejoint le Comité des Fêtes de Biron, puis cette année, la nouvelle équipe municipale.

Ma disponibilité de retraitée, mon vécu professionnel en Gestion-Finances et ma motivation me permettent de m'impliquer positivement dans la vie de notre SIVU Scolaire.

Je m'efforcerai d'être à la hauteur de cette mission en référence au Président précédent M. Jacques CASSIAU-HAURIE auquel je rends hommage.

Bonnes vacances « prudentes » face au virus.

Annick MAITREJEAN GASCOUGNOLLE



L'École Lo Portalé

Ce fut une deuxième partie de l'année éprouvante tant pour les enseignantes ou les personnels de l'école que pour les élèves.

Il a fallu d'abord se faire à la fermeture de l'école. Que c'est triste une école vide ! Sans les rires des enfants ou les pleurs pour les petits bobos et gros chagrins, sans la lumière de compréhension dans les yeux de certains ou le puits sans fond des yeux de ceux qui rêvent, sans l'odeur et la chaleur d'une classe vivante qui respire au rythme des récréations, sans le toucher de la craie qui laisse les mains sèches, sans le goût des plats de la cantine... Sans toutes ces sensations qui ont manqué à nos cinq sens pour ne trouver que le contact froid et distant d'un ordinateur. Alors merci à tous les parents qui, s'emparant des travaux envoyés, ont fait la classe à la maison, endossant par leur présence et leurs explications un rôle dont les maîtresses virtuelles ne pouvaient que rêver !

Puis, il a fallu reprendre progressivement le chemin de l'école... en se pliant au protocole sanitaire national. Dans un premier temps, les parents qui le souhaitaient ont pu remettre leurs enfants à l'école parfois à mi-temps (en alternant une semaine sur deux) pour respecter la règle de distanciation physique dans les classes. Et tout en continuant d'assurer la classe à distance, les maîtresses masquées, d'abord médusées, ont finalement pu apprécier cette relation privilégiée avec une dizaine d'élèves présents. Quid des enfants ? Et bien, malgré quelques contraintes (dont l'interdiction de se toucher n'était pas des moindres), ils ont pu rétablir le lien avec les camarades et avec l'école (cantine et garderie comprises) dans la bonne humeur.

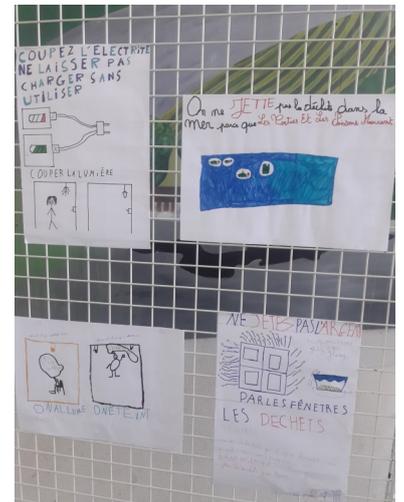
Enfin, le 22 juin, au bout de trois mois, tous les enfants sont revenus à l'école. Les classes ont été aménagées afin de laisser un écartement maximal entre les élèves pour satisfaire le nouveau protocole sanitaire. Le personnel du SIVU a organisé trois services de cantine pour ne pas mélanger les classes. Et ensemble, enseignantes, personnels et élèves nous avons conclu cette année scolaire particulière avec l'espoir que l'an prochain sera plus paisible.

Que penseront les générations futures de cette période que nous venons de vivre ? L'étudieront-ils comme un cas d'école ?

Une chose est sûre : cela n'a pas découragé la directrice Mme Damestoy qui vient d'être nommée titulaire de son poste pour la rentrée prochaine. Elle retrouvera donc ses collègues Mme Gharbi et Mme Puharré et, après des vacances bien méritées, elles continueront toutes les trois à faire progresser les enfants de Biron, Castetner et Sarpourenx.

Coordonnées de la Directrice Maider DAMESTOY : 05.59.69.29.86

Ci-dessous exposition des élèves sur l'environnement.



ETAT CIVIL



Naissance :

Thaïs REY née le 3 mars 2020 à PAU

Mariages :

Patrice, Marcel GOARRÉ et Colette, Renée LESPIAUCQ le 29 février 2020

Jean ALTHAPE-ARRONDO et Christine GELLIBERT le 14 juillet 2020

Décès :

Richard Marcel CHAUVEAU le 27 mai 2020

Auguste Michel MOUSQUÈS le 31 mai 2020

FORMALITES

DEMARCHES ADMINISTRATIVES :

Désormais, la plupart des démarches administratives comme 1ère demande, renouvellement, perte, vol de la CNI, du Passeport, permis de conduire, inscription sur les listes électorales recevables toute l'année, peuvent s'effectuer sur le site Internet : <https://www.interieur.gouv.fr>.

Sélectionner : Mes démarches : ☛ Téléservices (pour les démarches en ligne) ou Formulaires.

Suivant la demande vous êtes dirigés vers un autre site (service public, ou ants...)

Les certificats liés au véhicule, permis de conduire se font uniquement en ligne :

<https://immatriculation.ants.gouv.fr> ou chez un garagiste agréé par la Préfecture (liste des professionnels habilités).

En résumé, ces sites vous expliquent et renseignent à l'aide de fiches, sur vos droits mais renseignent aussi sur comment accomplir ces démarches administratives.

NUMEROS UTILES



URGENCE SECURITE GAZ :

Appeler GrDF au **0 800 47 33 33**
(appel gratuit depuis un poste fixe)

RACCORDEMENT AU GAZ NATUREL :

Appeler GrDF au 0 810 224 000
(prix d'un appel local)
POUR LES ABONNES Gaz de France
DOLCE VITA : 09 69 324 324
(appel non surtaxé ou www.dolcevita.gazdefrance.fr)

ENEDIS

Dépannage tous clients : 09 726 750 64
Raccordements et services clients : 0 969 321 869
Direction Départementale : 05 59 58 64 44

SAUR Dépannage 24h/24 : 05 81 91 35 00

Avenue Charles Moureu 64150 MOURENX
les lundi et vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h
Courrier : TSA 20005 64239 LESCAR CEDEX

TELEPHONE – France TELECOM

Service clients : 1016 (appel gratuit)
Assistance technique : 3900 (choix 1)
Ligne en panne : 1015 - 24h/24h (appel gratuit)

INFIRMIERES LIBERALES

Céline BRISSARD : 06 22 33 15 13
Anne GOUZE : 05 59 69 79 09
20, Route de Brassalay - 64300 BIRON

CCLO Infos utiles



Les ordures ménagères

Le **tri selectif** (BAC COUVERCLE JAUNE) est collecté le **Mardi des semaines impaires. (Soit tous les 15 jours)**

Les **ordures ménagères** (BACVERT) sont collectées tous les **Vendredis**.

Pour faciliter la collecte, les bacs doivent être sortis devant les domiciles la **veille au soir**.

Le verre doit être déposé dans les bornes de collecte du verre dont 3 sont à votre disposition sur la commune :

- Parking de la Mairie
- Lotissement de la Plaine
- Lotissement Bacqué

Les **déchets verts** sont ramassés **les 1^{er} mercredis du mois sur demande au 05 59 60 95 42, de mai à novembre.**

Les **encombrants** sont acceptés en déchetterie.

En complément, des collectes à domicile sont organisées une fois/mois. Chaque foyer peut en bénéficier deux fois par an au maximum, **sur appel exclusivement au 05 59 60 95 42.**

Ces encombrants sont ensuite triés pour être valorisés.

Les textiles usagés sont à déposer dans les bornes prévu à cet effet (parking Mairie) pour être recyclés en partenariat avec **le Relais 64** essentiellement. Les textiles déposés dans les conteneurs spécifiques sont acheminés vers un centre de tri.

Selon leur état et leur qualité, ils sont :

- revendus à bas prix en friperies en France ou à l'étranger (l'ensemble des recettes est réinvesti dans la lutte contre l'exclusion),
- transformés en isolant,
- transformés en chiffons d'essuyage pour l'industrie.

La déchetterie de Maslacq

RD 275 - 27 route de Loubieng

64 300 Maslacq

☎ 05.59.67.31.89

Horaires d'ouverture :

Mardi : 9h à 12h

Mercredi et samedi :

9h à 12h/13h30 à 17h30 (18h30 l'été)

Vendredi : 13h30 à 17h30 (18h30 l'été)



L'accès est gratuit aux possesseurs de la carte et les gardiens sont à votre disposition pour vous aider à trier.

Pour tout renseignement, contacter le service environnement de la CC Lacq-Orthez
au **05.59.60.95.42**

